



Consomag 2025 : une formule renouvelée

Dès le 8 octobre sur France 2, le programme pédagogique produit par l'Institut national de la consommation (INC) et diffusé sur France Télévisions revient avec une formule repensée pour mieux accompagner les Français dans leurs choix de consommation, sur tous les écrans. **Nouveau logo, nouvelle musique, nouvelle présentatrice, et nouvelle approche.**

Consomag est diffusé sur les chaînes du service public, France 2, France 3, France 4, France 5, France Info TV et France Première assurant une couverture nationale. Il touche un large public et constitue une référence fiable pour tous les consommateurs.

En 2025, ce qui fonde le succès de ce contenu pédagogique demeure inchangé :

- **Un format centré sur le quotidien** : des situations concrètes de la vie quotidienne, un ton accessible pour dédramatiser et donner les clés pour agir. Les conseils que donnera la nouvelle animatrice Chloé François resteront pratiques et immédiatement utilisables.
- **Une narration dynamique et claire** : mise en situation, question, explication, parole d'experts, pastille de fin récapitulant les informations-clés à retenir.

L'émission est plus moderne, plus interactive et pensée pour les usages numériques :

- **Un nouvel habillage graphique** : questions posées comme une recherche en ligne, couleurs inspirées des codes des réseaux sociaux, schémas stylisés.
- **Une passerelle télé + digital** : chaque épisode existe en format vertical sur les réseaux sociaux Consomag et propose un QR code pour prolonger l'expérience sur le site de l'INC www.inc-conso.fr
- **Des experts impliqués** : alternance entre une présentatrice et des spécialistes pour répondre de manière vivante et crédible.

E-commerce, e-santé, alimentation, environnement, argent, assurance, tourisme, risques cyber : autant de thématiques qui seront abordées avec clarté pour aider un public plus large et plus connecté à mieux comprendre ses droits, décrypter les enjeux et consommer en toute confiance. Les premières émissions aborderont la réparabilité des objets, la livraison à domicile, des sujets en lien avec les téléphones mobiles (surfacturation, résiliation de forfaits), les plateformes de réservation de voyage en ligne, mais aussi l'action de groupe ou encore le remboursement des billets d'avion.

La production exécutive de la nouvelle formule sera réalisée par la société de production TV Only.

Créneaux de diffusion sur France Télévisions :

- France 2 lundi au vendredi à 10h30 et samedi 10h40
- France 3 lundi au vendredi à 10h45 et samedi 11h00
- France 4 lundi, mardi, jeudi, vendredi samedi et dimanche 19h45
- France 5 lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 14h30
- France Info lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 13h00 et 18h00 samedi et dimanche 13h00 et 20h00
- France 1^{ère} (pas de dates précises)
- Les replays sur France.tv

À propos de l'INC : L'Institut national de la consommation (INC) est un Epic (établissement public à caractère industriel et commercial), placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique. L'INC publie le magazine 60 Millions de consommateurs, produit les émissions Consomag et L'Instant Conso.

À propos de TV Only : Société de production audiovisuelle, depuis plus de 25 ans, TV Only produit environ 100 heures de magazines et documentaires pour toutes les chaînes. Des productions indépendantes, innovantes et pédagogiques, sur des sujets concernant et fondamentaux (science, écologie, alimentation, société, architecture), avec un angle positif qui questionne le monde.